



# CICF INFORMATIQUE

WWW.CICF-INFORMATIQUE.FR

## PRÉSENTATION

Le syndicat professionnel CICF Informatique de la *Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France* regroupe les entreprises dont les activités et prestations sont au cœur des métiers des **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**.

Sa mission est de créer les synergies permettant de soutenir et de faciliter l'exercice de la profession de ses membres, particulièrement les PME, TPE et les professionnels indépendants du secteur informatique.



## LES MISSIONS

Les missions caractéristiques des membres du Syndicat Informatique vont de l'étude à la réalisation, incluant le développement de progiciels et le déploiement de systèmes ainsi que toutes les applications et services à spécificité informatique.



## LES SECTEURS D'INTERVENTION

CICF Informatique s'adresse à tous les métiers du secteur de l'Informatique, des Technologies de l'Information et de la Communication, incluant :

- **conseil** : audits, études & analyses, préconisation, accompagnement,
- **ingénierie système** : spécification, conception, intégration, gestion de projet, assistance technique, formation, support & maintenance,
- **infogérance** : systèmes & réseaux, applications hébergées, services en ligne, e-learning,
- **éditions de logiciels** : infrastructures, applications Web, interfaces utilisateurs,
- **informatique scientifique & industrielle**.

## LES MEMBRES

Que vous soyez en structure juridique de Société ou Indépendant :

- si vous êtes un professionnel du seul secteur Informatique, nous vous invitons à nous rejoindre au Syndicat Informatique,
- si votre activité englobe en partie le domaine Informatique, vous pouvez également nous rejoindre en "multi-appartenance".

En tant que membre de CICF Informatique, vous aurez l'opportunité de pouvoir contribuer activement aux commissions thématiques :

- communication et évènements,
- gestion et administration / juridique,
- formation et qualification,
- économie et marchés.



## NOUS REJOINDRE...



Pourquoi adhérer à CICF Informatique :

- être moins isolé face aux difficultés d'exercice de votre profession dans un secteur en constante évolution,
- agir en faveur de la pérennisation de vos activités et la défense de vos intérêts,
- être mieux informé et préparé afin de mieux répondre aux attentes de vos clients,
- bénéficier d'un 'label de référence' de la part d'un organisme à l'écoute de ses membres et disposant d'une notoriété historique,
- bénéficier des accords de branche établis avec les organismes publics et paritaires.

## COORDONNÉES :



CICF Informatique – 4, avenue du Recteur Poincaré - 75782 Paris cedex 16  
Tél. : 33 (0)1 44 30 49 30 – Fax : 33 (0)1 40 50 92 80 – E-mail : [informatique@cicf.fr](mailto:informatique@cicf.fr)  
[www.cicf-informatique.fr](http://www.cicf-informatique.fr) – [www.cicf.fr](http://www.cicf.fr)